N° 102. CINQ CENTIMES Lundi 31 Décembre 1888

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, rue du Vieil-Abreuvoir, N° 12
TOURCOING, rue Verte, 56.

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
3 mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
NORD et départements limitrophes
3 mois, 6 fr. — Un an, 24 fr.

L'abonnement continue sauf avis contraire.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . 1 fr. »

Les Annonces sont reçues à ROUBAIX-TOURCOING aux bureaux du Journal, et à PARIS, à l'Agence Audbourg, place de la Bourse, 10.

TÉLÉPHONE

Bourse du Boulevard

Paris, 29 décembre.

3 0/0 Français..	82	65	Banque Ottom.	559	37
4 1/2 0/0 Franç.			Ext. d'Esp 4 0/0.	73	38
Egypte 6 0/0...	418	12	Rio-Tinto....	541	87
5 0/0 Italien....	95	40	Panama.....	123	75
5 0/0 Turc....	—	—	Suez.....	—	—
Chemins Turcs.	—	—	Portugais....	—	—
4 0/0 Hongr. or	—	—	Russes 80.....	87	06
Tendance calme.			Tharsis.....	153	75

ROUBAIX-TOURCOING 30 DÉCEMBRE 1888

IL FAUT CHOISIR!

On peut accumuler contre la majorité de la Chambre actuelle, les accusations les plus perfides, voire même les plus odieuses, comme le font tous les jours les journaux monarchistes et bonapartistes. On peut dénoncer sa stérilité et proclamer sa déchéance, comme le fait si souvent le triste général Boulanger. On peut enfin provoquer autour d'elle des tumbereaux d'ordures, comme l'a fait naguère (à ses dépens du reste), le fameux justicier Numa Gilly.

Réquisitoires, imprécations, flots d'injures et torrents de boue, n'ont plus le don d'étonner le bon public qui se dit philosophiquement à part lui : ce n'est rien, c'est la liberté de la Presse qui passe ! Mais il y a un grief que nous mettons au défi les publicistes les plus audacieux et les plus cyniques, de formuler contre cette malheureuse majorité du Palais-Bourbon, que l'on outrage à plume que vieux-tu, et avec le courage que donne l'impunité, dans les gazettes à la solde des prétendants et du boulangisme.

Le grief dont nous parlons, consisterait à prétendre que la majorité de la Chambre est suspecte de complaisance pour le cléricalisme. Quel succès de gaieté pour le journaliste qui se hasarderait à lancer dans la circulatione cette assertion fantaisiste !

L'honneur de la majorité républicaine — on ne saurait le constater trop hautement, — est d'être restée fidèle, sur cette question capitale, au programme invariable et irréductible du parti républicain.

Comme leurs devanciers de 1877 et de 1881, les législateurs républicains qui siègent aujourd'hui au Palais-Bourbon, se montrent résolus à combattre le cléricalisme à outrance, c'est-à-dire à le dépouiller de toutes les conquêtes sur le domaine de l'État laïque, acquises à l'Eglise par la faiblesse ou la complicité des gouvernements antérieurs.

Oui, la Chambre est fermement et passionnément anti-cléricale ; parce qu'elle a conscience de son devoir, et aussi parce qu'elle a le culte de ces principes de sécularisation que la Révolution Française a proclamés au milieu des orages, et que M. John Lemoinne rappelait l'autre jour aux républicains repentants du Sénat et d'ailleurs, avec autant de bon sens que d'éloquence.

Après la lamentable harangue de M. Challemel-Lacour, après le discours malheureux où M. Jules Ferry affirmait mélancoliquement sa lassitude et ses doutes, nous avons été consolés et réconfortés par le spectacle de la Chambre se raffiant au vieux mot d'ordre de Gambetta : « le cléricalisme, voilà l'ennemi ! », et votant, à une immense majorité, le service égal pour tous, sans la moindre atténuation pour les séminaristes.

Et cette séance de vendredi ou M. Floquet a glorifié, aux applaudissements de toutes les gauches, cette grande réforme de l'enseignement laïque qui semble effrayer aujourd'hui ses premiers instigateurs ! Et le vote sur l'affichage ! Ce sont-là des manifestations qui nous donnent pleine confiance dans l'avenir : car elles nous prouvent que la fraction la plus jeune et la plus virile de la représentation nationale repousse non seulement toute idée d'abdication entre les mains du cléricalisme, mais encore tout projet de concession à ses exigences.

N'en déplaise aux philosophes chagrins du Luxembourg et aux publicistes éclectiques des *Débats* et de la *République Française*, la Chambre est dans la vérité de la situation et agit conformément aux intérêts les plus certains de la République en prenant cette attitude nette et franche.

Il faut choisir en effet, entre ceux qui veulent s'arrêter ou revenir en arrière (ce qui est tout un) et ceux qui veulent poursuivre l'œuvre commencée.

Il faut choisir entre le parti de la Révolution et le parti de la contre-Révolution.

Espérer désarmer l'hostilité des cléricaux, par ce qu'on appelle faussement des mesures de pacification, est une chimère plus folle que toutes les chimères politiques.

Les blancs seront toujours les blancs. Et pour les contenter, il faudrait rendre au clergé la direction de l'enseignement primaire, l'administration des hospices et des bureaux de bienfaisance, la police des enterrements et des cimetières ; il faudrait, en un mot, détruire toutes les lois de laïcisation votées depuis dix ans.

Le cléricalisme est insatiable.

Malheur aux républicains qui ne voient pas qu'il n'y a pas de milieu pour la société française, entre le régime du billet de confession et celui de la sécularisation complète de tous les rouages du gouvernement démocratique !

A.-G. CLAUDE.

DISCOURS de M. FLOQUET

Voici le texte *in extenso* du discours prononcé vendredi par M. Floquet et dont la Chambre des députés a ordonné l'affichage dans toutes les communes de la France.

M. Charles Floquet, ministre de l'intérieur, président du conseil. — Je ne viens pas répondre aux observations que M. Bouvattier a présentées dans l'intention de me mettre en contradiction avec moi même à propos des attributions financières du Sénat. J'ai soutenu devant le Sénat une thèse que j'ai toujours soutenue. Je ne suis donc pas en contradiction avec moi même et je passe.

Ce qui m'étonne, c'est d'entendre les orateurs du parti ou du groupe de partis qui siègent à la droite de cette Assemblée reprocher au parti républicain la partie la plus glorieuse de la tâche qu'il a accomplie, et que les représentants de ces partis ne se rappellent pas l'état dans lequel était, à une certaine époque, l'instruction populaire dans ce pays. (Applaudissements à gauche).

Je ne parle pas de ces temps où la France n'avait pas encore ces grandes aspirations qu'elle a manifestées depuis. Je parle du mouvement qui a suivi la Révolution française. Savez vous à quel degré était tombée la sollicitude du gouvernement d'alors ? Je le flétris d'un mot ; sous le premier empire, il n'y avait au budget, pour l'instruction primaire, qu'une somme de 5,000 fr. (Très bien ! très bien ! à gauche. Bruit à droite).

M. Cunéo d'Ornano. — Parce qu'il y avait alors partout des établissements libres, religieux ; et leur enseignement a fait des hommes qui valaient bien ceux d'aujourd'hui.

Le président du conseil. — A la fin de la restauration, ce chiffre n'était encore que de quelques centaines de mille francs (1 million 200,000 francs, je crois ; il s'est élevé un peu sous le gouvernement de Juillet et plus encore sous le second empire.

On me répond, il est vrai, qu'il y avait alors en France des écoles libres, vous voulez dire que toutes des écoles chétiennes. C'est le mot qui a été employé au Sénat. (Bruit et interruptions à droite).

Vous dites : Nous nous en glorifions. Eh bien, oui, il y avait alors un enseignement chez les curés. (Nouvelles interruptions et bruit à droite. — Très bien ! très bien ! à gauche).

Il serait nécessaire de savoir si, dans cette Assemblée, il y a un parti pris de ne pas délibérer, et si l'orateur qui est à la tribune est condamné à s'épuiser en efforts superflus pour exprimer son opinion. (Très bien ! très bien ! à gauche.)

M. le président. — J'invite la Chambre au silence et je rappellerai à l'ordre les interrupteurs. (Très bien ! très bien !)

M. le président du conseil. — Je disais qu'il y avait alors dans ce pays certaines écoles médiocres (Interruptions à droite).

Nous avons voulu substituer à cet ensei gnement imparfait un enseignement au périeur plus complet, un enseignement national soustrait au joug de telle ou telle religion, de tel ou tel dogme (Très bien ! très bien ! à gauche), non pas je le dis bien haut, pour blesser la liberté de conscience, car il est étrange qu'on nous adresse un pareil reproche de ce côté de la Chambre, alors que vos prêtres, vos évêques, le chef de votre religion, affirment que l'enseignement appartient à l'Eglise, qui doit en avoir le monopole. C'est là votre pensée, ce n'est pas la nôtre (Applaudissements à gauche. — Interruptions à droite.)

M. Gaudin de Villaine. — Et la franc-maçonnerie ?

Le président du conseil. — Quel rapport cela a-t-il avec l'enseignement ? Mon tez à la tribune et essayez de démontrer que, dans le passé lointain de notre histoire, les gouvernements n'ont pas reconnu la nécessité d'attacher la religion à l'enseignement ? (Très bien ! très bien ! à gauche. — Bruit à droite.)

M. Gaudin de Villaine. — Et vous, vous reconnaissez la nécessité de l'athéisme! (Bruit à gauche.)

Le président. — Monsieur Gaudin de Villaine, je vous rappelle à l'ordre.

Le président du conseil. — Je disais que, dans le passé lointain de notre histoire, nous voyons toujours la religion attachée à l'enseignement, à tel point que votre enseignement obligatoire se traduisait par l'enseignement du curé et que vous arrachiez à leurs familles les enfants des protestants pour en faire des catholiques. (Applaudissements à gauche. — Interruptions à droite).

Le comte de Lanjuinais. — Vous, vous arrachiez les enfants aux familles catholiques pour en faire des athées.

Le président du conseil. — Si je suis interrompu ainsi à chaque phrase, je descends de la tribune ; il est impossible de discuter dans de pareilles conditions. (Bruit à droite).

Le président. — Ces interruptions sont insupportables et je ne les tolérerai pas.

M. Laroche-Joubert. — C'est un système !

Le président du conseil. — Puisque vous apportez à la tribune des réquisitoires sans fondement contre le gouvernement et contre la République, des accusations fausses (Bruit à droite), écoutez au moins la réponse de ceux qui viennent vous démontrer ce qui a été fait en faveur de ce qu'il y a plus grand au monde, l'enseignement du peuple (Applaudissements à gauche).

Dans des temps plus rapprochés de nous, vous avez soumis l'enseignement au culte, peuplé les conseils des ministres du culte, mis l'instituteur sous la surveillance du curé (interruptions à droite. — Applaudissements à gauche.) Vous avez fait cette loi fatale de 1850, qui, sous prétexte de donner la liberté, a établi le despotisme de l'Eglise. A ce point que quelques uns de vous voulaient donner le monopole de l'enseignement aux frères de la doctrine chrétienne. (Applaudissements à gauche. — Bruit à droite.)

Eh bien, nous, nous avons voulu mettre l'enseignement du peuple en dehors du culte et du dogme ; nous n'avons pas voulu blesser les consciences, mais les affranchir, et c'est pour cela que nous avons établi la laïcité comme le dernier terme nécessaire, ainsi que vous le disait M. le ministre de l'instruction publique ; car, après avoir établi la gratuité et l'obligation, il était impossible de dire aux citoyens de ce pays : « Allez peupler nos écoles », sans établir en même temps la neutralité de ces écoles. (Applaudissements à gauche.)

C'est ainsi que nous avons affranchi les consciences, sans jamais essayer de diminuer les croyances. (Bruit à droite.) Oui, ce que nous avons poursuivi, c'est cette œuvre de salut, de l'affranchissement de l'esprit humain (Très bien ! très bien ! à gauche. — Exclamations et rires à droite.)

Vous pouvez rire, mais vous le verrez bien, dans quelques années, quand les générations élevées dans la liberté vien dront chasser de cette enceinte les représentants des anciens régimes. (Applaudissements à gauche. — Exclamations à droite).

Oui, c'est pour faire cette grande révolution pacifique que nous avons dépensé 4 ou 5 millions, employés à substituer des instituteurs laïques aux congréganistes. Mais ce n'est là que la petite dépense.

La grande dépense, c'est l'érection dans tout le pays de 25,000 écoles où nous avons appelé un mi lion et demi d'enfants. (Applaudissements à gauche). Oui, nous avons dépensé des sommes considérables pour cet objet sacré, car il s'agit d'affranchir les consciences et de préparer de bons citoyens. (Applaudissements à gauche. Exclamations à droite).

Vous prétendez qu'il y a eu des exagérations dans ces constructions d'écoles, mais ce sont là des procès à débattre avec les architectes. (Exclamations à droite.) Oui, cela est vrai, nous avons construit des écoles, dans tout le pays, au bénéfice des classes pauvres, qui n'étaient pas appelés jusqu'ici à la lumière.

Nous l'avons fait parce que, déjà avan cées dans la voie, nous avons nommés rapporteur du ministre auquel je suis heureux de rendre hommage, M. Guizot, préparait en 1833 sa grande loi sur l'instruction primaire. L'enquête qui fut faite alors révéla la situation lamentable des écoles de ce pays. Les enfants du peuple étaient conduits dans des écuries et traités comme dans des étables. (Très bien ! très bien ! à gauche. — Interruptions à droite).

Ceux qui contestent cela n'ont pas lu les documents, les monuments douloureux de notre passé. (Très bien ! très bien ! à gauche.)

Il y avait alors, de loin en loin, à peine une école habitable. Arrivés au pouvoir, nous nous sommes rappelé tout cela, et nous avons fait le serment de donner à l'enfant du peuple un abri pour son corps, et pour son intelligence un enseignement libre. (Applaudissements répétés à gauche et au centre.)

M. Floquet avait été, on vient de le voir, interrompu à plusieurs reprises par les applaudissements de gauche, et avait fini par réduire la droite au silence. Quand il retourna à son banc, la majorité républicaine tout entière l'accueillit par une double salve d'applaudissements.

Appréciation de mauvaise foi

On vient de lire le discours de M. Floquet ; on a pu en apprécier toute l'éloquence, de même que la mauvaise foi du journal parisien qui l'apprécie en ces termes :

Mômsieu Floquet

Puis, M. Floquet, lui-même, qui n'avait rien à faire dans le débat où seul était compétent le ministre de l'instruction publique, se drape, et monte à la tribune.

Arrondissant le geste, enflant la voix, prenant des airs qui voudraient être panaquets, mais qui ne sont que ridicules, il prononce un de ces discours dont il a heureusement le secret.

Tous les clichés démodés et vieillis y ont passé ; toutes les rengaines à flonflons ont défilé dans la bouche crispée du président du conseil qui lier, plus que d'habitude, a mis en œuvre son agaçante manie de parler de lui.

Vous allez croire que seul un journal clérical puisse attaquer ainsi un orateur qui a proclamé du haut de la tribune l'analyse des droits et les devoirs de la Société laïque contre les empiétements de l'Eglise.

Vous ne voulez pas croire. C'est la *Presse*, le journal du jésuite Laguerre et du cabotin Boulanger qui s'exprime ainsi.

LA RUSSIE ET LE BOULANGISME

Un article des « Novosti » — Appel à la presse française — Fausses accusations boulangistes. — Toute la Russie hostile à M. Boulanger.

Il y a peu de temps, un journal russe, les *Novosti* publiait un article très sévère contre le boulangisme et ses chefs.

Les critiques de la feuille russe déplorent souverainement aux mêmes lecteurs que « sont les « l'an des membres de ce comité fut chargé du soin d'attaquer dans la presse boulangisante tous les journaux russes qui sont d'avis que la politique de M. Boulanger affaibli la France et, pour cette raison, mécontente la Russie.

Les *Novosti*, après avoir suivi de près cette campagne boulangiste publient l'article suivant :

Mensonges boulangistes

L'histoire de la France, depuis le commencement de ce siècle, nous démontre clairement que pour la France rien ne soit sante. Il faut qu'elle soit libre. Voilà pourquoi les ennemis de la liberté, comme le général Boulanger, nous apparaissent, à nous Russes, comme les ennemis de la France prospère et puissante. Aussi M. Boulanger ne doit il pas compter sur les sympathies de l'opinion publique en Russie.

Cependant M. Boulanger comprend que la sympathie de la Russie lui serait de la plus grande utilité dans son entreprise antipatriotique. Aussi s'efforce-t-il, par l'intermédiaire de l'*Intransigeant*, de la *Presse* et de certains journaux de province, de convaincre le public que, bien qui lui et ses amis, personne en France ne possède la confiance de la Russie.

Le *XIXe Siècle* a été un des premiers à relever ce mensonge audacieux.

Depuis que les *Novosti* ont réduit les prétentions boulangistes à néant, M. Millevoye, pour se venger, accuse cette feuille d'avoir reçu des subsides de M. de Bismarck. Or, tout le monde connaît la virulente campagne que les *Novosti* n'ont jamais cessé de mener contre le chancelier allemand.

Ces insinuations nous font hausser les épaules, dit le journal russe. Malheureusement, le public français qui n'est pas toujours au courant de tout ce qui s'imprime chez nous, peut s'y laisser prendre et voilà pourquoi nous faisons le public de la garde contre les assertions des amis de M. Boulanger, puisque ceux-ci ne se font aucun scrupule de mentir.

La presse russe et le général Boulanger

Nous ajouterons, de notre côté, qu'on pourrait accuser toute la presse russe d'être aux gages de M. de Bismarck, car tous, sans exception, blâment énergiquement la conduite anti patriotique du général Boulanger.

Les *Novosti*, le *Novoie Vremia*, les *Pétersbourgskia Viedomosti*, la *Nedielia*, le *Journal de Saint-Pétersbourg*, tous sont unanimes à déclarer que M. Boulanger mène la France à sa perte.

Nous serions très reconnaissant à celui qui nous mentionnerait les journaux russes qui approuvent la politique du général Boulanger.

Il est vrai qu'une petite feuille insignifiante, le *Svet*, de M. Komaroff, publie de temps en temps des correspondances d'un membre du comité boulangiste où il se confond en protestations d'amitié envers la Russie, mais la rédaction elle-même n'a pas encore exprimé son opinion sur le boulangisme.

NOS DÉPÊCHES

Service social télégraphique et téléphonique de l'Avenir de Roubaix-Tourcoing

Chambre des Députés

AVANT LA SÉANCE

Incident Reinach Dreyfus

Une vive altercation a eu lieu dans les couloirs de la Chambre entre MM. Reinach et Camille Dreyfus, au sujet de la lettre de M. Antoine à M. Reinach déclinant toute candidature.

M. Dreyfus a reproché à M. Reinach, d'avoir trompé M. Antoine sur la situation. M. Guillaumont questeur est intervenu et a mis fin à l'altercation.

M. Dreyfus s'est retiré en disant à M. Reinach, qu'il se tenait à sa disposition comme et quand il lui plaira.

M. Reinach a adressé une lettre à M. Méline se plaignant d'avoir été insulté par un député dans l'enceinte de la Chambre. L'affaire en est là.

Séance du 29 décembre

PRÉSIDENCE DE M. MÉLINE

LA SÉANCE

La séance est ouverte à 3 heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

Demande d'amnistie

M. Camélinat dépose une proposition de loi tendant à ce qu'il soit accordé amnistie pleine et entière aux citoyens condamnés pour faits de grève, pour crimes et délits politiques et de presse, et pour faits connexes. (Très bien ! à gauche.)

L'orateur demande la déclaration d'urgence.

M. Floquet regrette que le gouvernement n'ait pas été prévenu de cette proposition ; vote le 14 juillet, un certain nombre de grâces avaient été projetées, il n'a pas été possible d'y donner suite à cause des grèves qui ont si fourdement rempli l'été. Le gouvernement est disposé à faire grâce aux citoyens qui ont été condamnés ; il ne saurait étendre la mesure aux agitateurs de profession.

M. Basly dit qu'à l'avènement de M. le Président de la République on avait compté sur ces clémences.

M. Floquet prie l'orateur de mettre en cause les ministres, mais non le Président de la République.

M. Basly ajoute que cette espérance ayant été déçue, une pétition de la Ligue des droits de l'homme ayant alors fait entrevoir des mesures gracieuses, la proposition d'amnistie a été retirée.

Il y a quelque temps, M. le garde des sceaux a déclaré à l'orateur qu'il avait préparé des grâces, mais que le Président de la République y était refusé.

M. Floquet proteste contre cette allégation ; c'est le conseil des ministres qui a statué. La personnalité de M. le Président de la République ne saurait être mise en cause.

M. Basly dit qu'en tout cas on ne peut rendre responsable des dernières grèves ceux qui étaient en prison à cette époque.

L'urgence est déclarée par 341 à la majorité de 225 voix contre 113, sur 458 votants, n'est pas déclarée.

La séance est suspendue pour un quart d'heure.

SÉANCE DU SOIR

La séance est reprise à six heures vingt-cinq minutes.

M. Peytral dépose un projet de budget modifié par le Sénat.

M. Jules Roche fait immédiatement un rapport qui expose les modifications apportées par le Sénat sur l'article 30 relatif aux tresses.

Pour donner satisfaction au Sénat, il est proposer présente une formule nouvelle, portant que les lignes nouvelles ou les sections de lignes ne pourront être ouvertes que par une loi spéciale.

M. Delsome-Montaud dit que cet article additionnel ne fait que consacrer les engagements pris : C'est une simple question de forme sur laquelle la Chambre ne doit pas s'arrêter.

M. Pelletan croit qu'il ne faut pas voter légèrement un article qui peut avoir des conséquences graves.

M. Ducoudray ajoute qu'il y a des lignes stratégiques qui vont se trouver ajournées.

Après de nombreuses interruptions de MM. Delons-Montaud et Balhaut, le nouveau texte de la commission est repoussé.

FEUILLETON DE L'AVENIR DE TOURCOING 6

L'AS DE CŒUR

— Et on ne vous trompait point. J'y étais encore il y a trois mois, et je vous jure que c'est un malpaisant séjour.

— Mais... le Régent vous a donc fait grâce ?

— Oh ! que non ! j'en suis sorti sans permission, à la barbe de ses geôliers et au péril de ma vie. J'ai percé un mur plus large que cette table, scié des barreaux aussi gros que mon bras, traversé à la nage un fossé profond comme la Seine, essuyé le feu de trois sentinelles, étranglé un exempt qui s'est trouvé sur mon chemin, et je ne m'en porte pas plus mal.

— J'admire votre courage et votre bonheur, monsieur, mais j'admire aussi qu'après de telles aventures, vous osiez vous montrer dans Paris.

— Et où prenez vous que je m'y montre Cette nuit, j'étais masqué, et, quand je sors pendant le jour, je sais me composer un costume et un visage qui défient la sagacité des plus fins limiers du lieutenant de police. Tenez, voilà votre bientôt un échantillon de mes talents en ce genre, et je gage que, vous-même, vous ne me reconnaîtrez pas.

— Voilà qui est prodigieux, en vérité, et assez troublant pour que je sois moi-même m'avez pas reconnu tantôt que vous aviez vu mon père autrefois ?

— Monsieur le comte, j'ai l'honneur de connaître toute votre parenté. J'ai servi jadis avec le prince, votre père, sous Tallard et sous Villeroy, et, l'an passé, alors que j'étais réfugié à Liège, où je me laissai prendre au piége tendu par un misérable exempt, l'an passé, dis je, avant cette mésaventure qui m'a conduit à la Bastille, je fus présenté à votre frère aîné, le prince Maximilien Emmanuel, et à la princesse votre mère, Antoinette, fille du prince de Ligne.

Au nom de son frère, le jeune homme avait fronché le sourcil, mais, quand il entendit le vieux partisan parler de sa mère son visage s'illumina.

— Vous commandiez alors votre compagnie qui était cantonnée à Inspruck, je crois, reprit le colonel ; c'est pourquoi je n'eus point l'heur de vous rencontrer : mais vous pouvez juger maintenant, monsieur le comte, que je ne suis point tout à fait un étranger pour vous.

— Non, certes, colonel, dit chaleureusement Horn ; quand on me parle de ma mère, on est toujours la bienvenu, car il n'est pas de cœur qui ne le regrette de l'avoir quittée, et, si je ne dépendais que d'elle...

— Oui, oui, je devine, interrompit La Jonquière ; je sais ce que c'est que d'être le cadet d'une grande maison et de se voir réduit à une maigre légitime, à côté d'un aîné qui porte le titre et jouit de la fortune.

Le jeune homme rougit et dit vivement :

— Vous vous trompez, colonel. Je suis riche.

— Tant mieux, mordieu ! tant mieux. Cela ne vous nuira point ici auprès des dames, et il faudrait que madame de Parabère eût bien mauvais goût pour préférer ces gros ragot de Philippe à vous qui êtes jeune, beau, noble comme le roi, qui pouvez semer l'or, et qui le semez, j'en suis sûr, comme l'ont toujours fait ceux de votre race.

Ce n'était pas sans arrière-pensée que La Jonquière évoquait tout à coup le souvenir de la marquise. Il lui tardait d'aborder le seul sujet qui l'intéressât, la conspiration où il voulait attirer le comte de Horn, auxiliaire précieux s'il en fut, dans une entreprise tentée par des gens obscurs, et il savait que le meilleur moyen de l'y amener, c'était de réveiller sa haine contre le Régent, son tout puissant rival. Il vit bientôt qu'il avait touché juste.

— Colonel, lui dit le jeune comte avec émotion, je vous prie de ne point vous pouvez compter sur mon amitié...

La Jonquière salua gravement et attendit l'agréable suite que ce début promettait.

— Mais permettez-moi de vous rappeler que vous m'avez promis de me fournir les moyens de me venger de ce duc d'Orléans qui m'a insulté cette nuit.

— Ce que je promets, je le tiens, monsieur le comte, et ne me pas perdre de temps en vains propos, je vais jouer avec vous cartes sur table. Comme vous avez pu vous en apercevoir déjà, je commande à un certain nombre d'hommes déterminés, et je n'attends qu'une occasion favorable pour me mettre à leur tête et pour agir.

— Agir, comment? quel est votre projet? vous n'avez pas, je suppose, le dessein d'assassiner le Régent.

— Non, quoiqu'il ait mérité cent fois la mort, dit La Jonquière d'un air assez équivoque. Nous nous contenterons de l'enlever et de le conduire hors de France.

— Oh ! bien, alors, je suis des vôtres. Je galoperai à côté du carrosse qui l'emportera, et, une fois que nous aurons passé la frontière, je forcerai bien à descendre et à mettre l'épée à la main

— Pardon, monsieur le comte, dit le partisan en sissimulant avec peine un sourire narquois ; pardon, mais il me paraît difficile que les choses se passent ainsi

— Pourquoi ? Dès qu'il sera sorti du royaume qu'il régente, le duc ne sera plus qu'un simple gentilhomme, et il ne pourra plus se retrancher dans sa grandeur pour me refuser satisfaction.

— Non, mais je dois vous avouer qu'il n'aura guère le temps d'engager le fer avec vous, ni avec personne, car on l'attend à la frontière.

— On l'attend ? qui donc ?

— Les agents de S. M. le roi d'Espagne, qui s'empresseront de le conduire dans quelque forteresse où on le gardera étroitement. C'est le vieux plan d'Alberoni et du prince de Cellamare que j'ai repris pour mon compte personnel et que j'espère mener à bonne fin.

— S'il en est ainsi, colonel, dit nettement M. de Horn, ne comptez pas sur moi. Je hais le Régent, mais les affaires du roi d'Espagne ne sont pas les miennes.

La Jonquière ne put retenir un mouvement de dépit et lança au jeune homme un regard qui n'était point précisément plein de bienveillance, mais il se contint et dit avec beaucoup de calme :

— Vous êtes maître de vos actions, monsieur le comte, et il ne m'appartient pas de vous en faire un mérite. Moi, quand j'avais votre âge et que j'étais amoureux, si je rencontrais un obstacle entre moi et la femme aimée, je ne prenais point le temps que je n'eusse pas levé cet obstacle, n'importe par quel procédé. Autres temps, autres mœurs. C'est tout naturel.

— Colonel, s'écria M. de Horn piqué au vif, je veux me battre avec le duc d'Orléans ; tout le reste m'est indifférent, mais, si vous pouviez me procurer le seul revanche que je poursuive, je vous jure que j'en m'associerais de grand cœur à votre entreprise.

Un éclair brilla dans les yeux de l'aventurier.

— Je bien ! monsieur le comte, dit il lentement, je crois que j'ai trouvé un moyen de vous satisfaire.

— Indiquez-moi ce moyen et je suis tout à votre service.

— Je le veux bien ; mais, pardonnez moi d'insister encore sur ce point, je vais être obligé pour cela de vous livrer un secret qui ne m'appartient pas à moi seul.

— Le secret du plan de la conspiration. La moindre indiscrétion pourrait faire tomber des têtes, et...

— Il me semble, monsieur, que ma parole doit vous suffire, interrompit le comte, visiblement offensé d'un pareil doute.

— Sans nul doute et ce que j'en dirais n'était que pour vous rappeler que j'ai peut-être quelque mérite à servir vos rancunes personnelles en une occasion si grave. Sachez donc que tout est préparé pour l'enlèvement. Nous aurions peut-être risqué le coup cette nuit même, si nous n'avions préféré attendre une rencontre plus favorable ; cette rencontre, nous sommes certains qu'elle est prochaine, et voici comment.

Le duc d'Orléans, quoiqu'il fasse beaucoup l'esprit fort, a toujours eu un grand penchant pour le surnaturel. Je ne sais s'il croit à Dieu, mais je suis sûr qu'il croit au diable, et qu'il croit jusqu'à espérer qu'il le voir et de l'entretenir, car il compte souvent sur les moyens propres à l'évoquer avec un gentilhomme italien, fort versé en magie, qui est fort de nos amis. Le jeune gentilhomme lui a persuadé qu'il l'aboucherait avec Belzébuth en personne, si lui, Régent de France, il ne craignait pas de venir à minuit en un certain lieu fort désert.

— Ah ! ah ! je crois que je commence à comprendre ; quel est ce lieu ?

— Une carrière abandonnée dans la plaine de Vaures. Je n'ai pas besoin de vous dire que moi et mes hommes, avertis à temps par notre Italien, nous nous y trouverons au moment opportun. Philippe n'y verra certainement pas le diable, mais il rencontrera des gens qu'il n'y cherchait point.

— Et vous croyez qu'il y viendra ?

— J'en suis sûr, et cela pour deux raisons : la première, c'est qu'il est depuis longtemps infatué de toutes ces sottises de sorcellerie ; la seconde, c'est que son ministre Dubois ne manquera pas de lui représenter qu'il y a pour lui un danger sérieux à courir ainsi les champs au milieu de la nuit, et que Philippe est homme à jouer cent fois sa vie plutôt que de laisser croire qu'il a peur.

— C'est possible, après tout. Je le crois brave, et c'est même sur sa bravoure que je compte pour obtenir la réparation qu'il me faut à tout prix. Mais je ne vois pas encore comment vous le contraindrez à me l'accorder.

— C'est pourtant très-facile à concevoir. Nous serons embusqués au fond de la carrière, vous, moi, mes deux lieutenants et quatre ou cinq des plus déterminés de mes hommes. Les autres nous attendront à deux cents pas de là, dans la plaine, avec une voiture attelée. Dès que le duc sera descendu dans ce trou sans issue, je me montrerai, je le ferai entourer par mes gens, et je lui dirai à peu près ceci : Monseigneur, vous avez cru de résister. Vous m'obligeriez à recourir à la violence et c'est ce que je veux éviter. Votre vie n'est point menacée, et vous en serez quitte pour une petite voyage forcée. Dès que le duc sera descendu dans ce trou sans issue, je me montrerai, je le ferai entourer par mes gens, et je lui dirai à peu près ceci : Monseigneur, vous avez cru de résister. Vous m'obligeriez à recourir à la violence et c'est ce que je veux éviter. Votre vie n'est point menacée, et vous en serez quitte pour une petite voyage forcée. Dès que le duc d'Espagne, que vous connaissez si bien et dont vous aimez tant le climat et les femmes, seulement, apprendra que vous n'y a ici un gentilhomme que vous avez gravement offensé, et s'il vous plaisait, avant de monter en chaise de poste, de lui accorder une revanche d'un coup d'épée, je suis tout disposé à vous en la sser le temps

Philippe accepterai, n'en doutez point, monsieur le comte, et, maintenant, permettez-moi de vous demander ce que vous pensez de mon plan.

— Je le trouve fort ingénieusement combiné, colonel, répondit Horn avec quelque hésitation. Il me paraît même, comme à vous, très-probable que le duchè reviendra pas, mais...

— Mais, quoi ?

— Si je le tue, qu'arrivera-t-il ?

(*A suivre*) FORTUNÉ DU BOISGOBEY